



Service : centre communal d'action sociale - petite enfance

Catégorie : A

Grade(s) : infirmier.ère - puériculteur.trice

Sous l'autorité de la responsable du pôle petite enfance, vous êtes chargé.e de l'organisation et de la gestion d'un multi-accueil de 50 places composé d'une quinzaine de professionnelles (adjointe, EJE, auxiliaires, aides-auxiliaires, agents techniques).

Vous garanzissez la qualité de la prise en charge des enfants et des familles et assurez la mise en œuvre du projet d'établissement.

Missions du poste

- Concevoir, animer et mettre en œuvre le projet d'établissement en lien avec les besoins des familles et dans le respect du cadre juridique et des procédures de la collectivité
- Accueillir, orienter et accompagner les familles dans une démarche de confiance et de coéducation
- Manager et fédérer l'équipe
- Assurer la gestion administrative et financière de la structure : admissions, contrats, suivi budgétaire, commandes, lien avec les services municipaux, etc.
- Garantir la santé, la sécurité et le bien-être des enfants accueillis en lien avec les différents partenaires (PMI, psychologue, RSAI, services sociaux, etc.)

Profil recherché

- Diplôme infirmier.ère, puériculteur.trice
- Expérience professionnelle en établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE)
- Maîtrise du cadre réglementaire des EAJE
- Maîtrise des besoins fondamentaux de l'enfant
- Sens de l'écoute, diplomatie
- Leadership, capacité à fédérer une équipe et à travailler en transversalité
- Organisation, autonomie, rigueur, dynamisme

Informations complémentaires

- Travail du lundi au vendredi (39h/semaine)
- Amplitude 7h30-19h
- 25 congés + 22 RTT
- Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime annuelle
- Adhésion au CNAS
- Amicale du personnel
- Participation à la garantie du maintien de salaire
- Remboursement des frais de transports à hauteur de 75%
- Versement du forfait mobilité durable

Liens utiles

Postuler en ligne

[/mon-quotidien/emploi/postuler-en-ligne](#)

Infos pratiques

Poste ouvert aux fonctionnaires et aux contractuels (Catégorie A)